



Bail de location sur partie commune - parking -

Par JG CS 06

Bonjour à tous

Quelle majorité permet de louer des emplacements de parking, ces derniers étant des parties communes ?

Pour info, le règlement de copropriété ne dit rien à ce sujet,

et ne l'interdit pas non plus, donc seule une AG peut permettre cette situation.

Merci de votre intervention

cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Les actes de disposition des parties communes relèvent de la majorité de l'article 26.

Attention aux réclamations incessantes si les emplacements ne sont pas clairement identifiés et protégés.

Il faudra au moins les numéroter et éventuellement y mettre des arceaux.

Par JG CS 06

Bonjour yapasdequoi

Pour être rapide, c'est rapide. Même le dimanche!!

Merci pour votre réponse et vos explications

CDLT

Par yapasdequoi

Avec plaisir. Bon dimanche.